



Association artistique et culturelle

*Elen Art*

## Comment devenir membre

### Sommaire

#### 1 Devenir membre

##### 1.1 Pourquoi devenir membre ?

##### 1.2 Cotisation

##### 1.3 Comment devenir membre ?

#### 1 Devenir membre

---

##### 1.1 Pourquoi devenir membre ?

★ *Parce que vous souhaitez vous impliquer dans les activités de l'association artistique et culturelle « ElenArt »*

★ *Parce que vous souhaitez soutenir financièrement l'association à promouvoir et mettre en valeur les activités artistiques et culturelle. L'Association artistique et culturelle ElenArt devient un lieu privilégié d'échanges et des rencontres internationaux. Promotion artistique et culturelle en tout genre (dessin, peinture, sculpture, histoire de l'Art).*

##### 1.2 Cotisation

*Le montant de la cotisation annuelle varie en fonction du type membre adhérent et du pays de résidence. Il est fixé par l'Assemblée Générale.*

*Toutefois, pour garantir le bon fonctionnement de l'Association, l'association peut fixer d'autres modalités de versement des cotisations et autres montants.*

*La date retenue pour la cotisation versée est celle reprise sur l'extrait de compte de l'Association.*

La cotisation doit être versée sur le compte de l'Association.

Le montant de la cotisation annuelle pour 2009 a été fixé à :

### Cotisations donnant droit au titre de membre actif :

**\*50.00 euros pour une personne physique (demi- tarif pour les étudiants),**

Association artistique et culturelle

*Elen Art*

[info@elenart.fr](mailto:info@elenart.fr)

[www.elenart.fr](http://www.elenart.fr)

**\*250.00 euros pour un organisme et par site national**, s'il s'agit d'un organisme sans but lucratif (demi-tarif pour une organisation d'étudiants), cette cotisation est assimilée à l'enregistrement de sept noms de membres actifs.

Pour enregistrer plus de sept noms de membre actif, la cotisation sera majorée de \*15.00 euros par nom supplémentaire. Le premier nom enregistré désignera le correspondant privilégié dans les relations entre l'organisme et l'association.

**\* 500.00 euros pour un organisme et par site international**, s'il s'agit d'un organisme international à but lucratif (demi-tarif pour une organisation d'étudiants), cette cotisation est assimilée à l'enregistrement de sept noms de membres actifs.

Pour enregistrer plus de sept noms de membre actif, la cotisation sera majorée de \*30.00 euros par nom supplémentaire. Le premier nom enregistré désignera le correspondant privilégié dans les relations entre l'organisme et l'association.

### **Cotisations donnant droit au titre de membre bienfaiteur :**

**\*100.00 euros pour une personne physique**

**\*1000.00 euros pour un organisme et par site national**, s'il s'agit d'un organisme sans but lucratif (demi-tarif pour une organisation d'étudiants), cette cotisation est assimilée à l'enregistrement de sept noms de membres actifs.

Pour enregistrer plus de sept noms de membre actif, la cotisation sera majorée de \*45.00 euros par nom supplémentaire. Le premier nom enregistré désignera le correspondant privilégié dans les relations entre l'organisme et l'association.

Le nom du membre bienfaiteur figurant sur la plaquette de présentation de l'association sera le nom de l'organisme adhérent, il figurera une seule fois dans la liste des membres bienfaiteurs.

**\*2500.00 euros pour un organisme et par site national ou international**, s'il s'agit d'un organisme sans but lucratif (demi-tarif pour une organisation d'étudiants), cette cotisation est assimilée à l'enregistrement de sept noms de membres actifs.

Pour enregistrer plus de sept noms de membre actif, la cotisation sera majorée de 100.00 euros par nom supplémentaire. Le premier nom enregistré désignera le correspondant privilégié dans les relations entre l'organisme et l'association.

Association artistique et culturelle

*Elen Art*

Le nom du membre bienfaiteur figurant sur la plaquette de présentation de l'association sera le nom de l'organisme adhérent, il figurera une seule fois dans la liste des membres bienfaiteurs.

Le montant des cotisations est fixé chaque année par le Conseil d'administration et approuvé par l'Assemblée générale ordinaire.

### **1.3 Comment devenir membre ?**

*La solution s'offre aux personnes désireuses de rejoindre l'association :*

★ **Imprimer et compléter le [formulaire d'inscription](#) ( disponible au format PDF)**  
**Veillez à joindre le formulaire d'inscription dûment rempli signé et daté**  
**à l'adresse suivante :**

**Trésorier de l'association artistique et culturelle « ElenArt »**  
**4, rue Tournaille**  
**77700 Bailly Romainvilliers**  
**France**

**Si vous souhaitez payer votre cotisation ou faire un don avec un autre moyen de paiement, merci de contacter le trésorier par e-mail : [info@elenart.fr](mailto:info@elenart.fr)**



Association  
artistique et culturelle  
*Elen Art*

Association artistique et culturelle

*Elen Art*

[info@elenart.fr](mailto:info@elenart.fr)  
[www.elenart.fr](http://www.elenart.fr)